



REGLEMENT TRAIL DE LA PIERRE PLANTÉE

1 - Lieu, date et nature de la compétition

Le Trail de la Pierre Plantée se déroule sur la commune de Veyras le dimanche 9 Mars 2025 avec départ et arrivée de la Salle des Fêtes de la Comballe.

9h00 Trail de la Pierre Plantée 25 Km D+ 1000m

10h00 Trail de la Comballe 13 Km D+ 350m

10h00 Duo de la Comballe 13 Km D+ 350m

10h00 Course Nature de la Ronde des Bois 8 Km D+ 170m

9H15 Courses enfants

L'épreuve est limitée à 500 concurrents

2 - Organisateur

Association La Ronde des Bois 286 Impasse de l'Helvie 07000 VEYRAS

Site internet : www.larondesbois.fr

Président : Alain Pastion

Courriel : rondesbois@gmail.com

Tel : 06 74 27 23 25

3 - Conditions de participation

a - Catégorie d'âge :

Le Trail 25 Km est ouvert aux coureurs des catégories Espoir, Senior et Master nés(es) en 2005 et avant.

Le Trail 13 Km Solo et Duo est ouvert aux coureurs des catégories Junior, Espoir, Sénior et Master nés(es) en 2007 et avant.

La course Nature 8 Km est ouverte aux coureurs des catégories Cadet à Master nés(es) en 2009 et avant.

Endurance 8' pour les enfants nés de 2014 à 2018.

Course enfants 2 Km pour les enfants nés en 2012– 2013
Courses enfants 3 Km pour les enfants nés en 2010 - 2011

b - Licenciés

La participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :
d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Running **délivré par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.**

c - Non licenciés

Certificat médical de d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de **l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition.

Pour les adultes (uniquement), il est possible de fournir une attestation de Parcours Prévention Santé (PPS) datant de moins de 3 mois au jour de la course (voir <https://pps.athle.fr/>).

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, attestation PPS pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF.

Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

d- Droit d'inscription

A compter du 18 Novembre 2024, jusqu'au 28 Février 2025 minuit :

Course Nature 8 Km : **10€**
Trail 13 K m Solo : **13€**
Trail 13 Km Duo : **25€** (pour les 2 équipiers)
Trail 25 Km : **17€**
Courses enfants : **Gratuit**

A compter du 1er Mars 2025, jusqu'au 8 Mars 2025 minuit :

Course Nature 8 Km : **12€**
Trail 13 K m Solo : **17€**
Trail 13 Km Duo : **32€** (pour les 2 équipiers)
Trail 25 Km : **22€**
Courses enfants : **Gratuit**

e – Clôture des inscriptions

- En ligne sur le site internet Le- Sportif.com jusqu'au 8 Mars 2025 à minuit.
- Pas d'inscriptions possibles le jour de la course.
- Pas d'inscription par courrier.

f – Mineurs

Les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale ainsi que du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou d'un certificat médical ou licence athle.

ATTESTATION PARENTALE	
Je soussigné	
Parent ou représentant légal du mineur	né le/...../.....
-l'autorise à participer à la course de..... du.....	
-atteste avoir rempli conjointement avec l'enfant, le questionnaire de santé (ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)	
-certifie que chacune des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse négative	
Fait à	le...../...../.....
	Signature

ATTESTATION PARENTALE	
Je soussigné	
Parent ou représentant légal du mineur	né le/...../.....
-l'autorise à participer à la course de..... du.....	
-atteste avoir rempli conjointement avec l'enfant, le questionnaire de santé (ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)	
-certifie que chacune des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse négative	
Fait à	le...../...../.....
	Signature

ATTESTATION PARENTALE	
Je soussigné	
Parent ou représentant légal du mineur	né le/...../.....
-l'autorise à participer à la course de..... du.....	
-atteste avoir rempli conjointement avec l'enfant, le questionnaire de santé (ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)	
-certifie que chacune des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse négative	
Fait à	le...../...../.....
	Signature

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.		
Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		

g - Dossard

Retrait des dossards sur présentation d'une pièce d'identité à la salle de la Comballe VEYRAS

Le samedi 8 Mars de 14h00 à 18h00

Le dimanche à partir de 7h30

L'athlète doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité le dossard fourni par l'organisation.

Prévoir les épingles pour le dossard.

h- Matériel obligatoire pour le trail 25 km

Un système d'hydratation de 500ml minimum

i - Rétractation

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non participation.

4 – Barrières horaires

Afin de garantir le bon déroulement de la course et la sécurité des participants, des barrières horaires seront mises en place sur les **parcours 13 et 25 Km**.

Parcours 13 km :

Barrière horaire au km 3 : Les participants devront avoir franchi ce point dans un délai maximal de 30 minutes après le départ de la course. Passé ce délai, les coureurs seront aiguillés sur le parcours 8 Km.

Parcours 25 km :

Barrière horaire au km 6 : Les participants devront avoir franchi ce point dans un délai maximal de **1 heure** après le départ de la course. Les coureurs n'ayant pas atteint ce point dans le temps imparti seront arrêtés et déclarés hors course. ne pourront pas continuer la course. Sa puce de chronométrage ainsi que son dossard lui seront retirés. Tout coureur mis hors course décidant de continuer l'épreuve le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

L'objectif de ces barrières horaires est de garantir la sécurité de tous et de faciliter la gestion et le bon déroulement de l'événement.

5 – Assurances

Les organisateurs sont couverts par une assurance individuelle accident souscrite auprès de la société d'assurances GROUPAMA MEDITERRANNEE.

Les licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels.

Il est recommandé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

6 – Classements et récompenses

a – Classements

Trail de la Pierre Plantée 25 Km :

Les 3 premiers du classement scratch Hommes et Femmes et les premiers de chaque catégorie Hommes et Femmes.

Solo de la Comballe 13 Km :

Les 3 premiers du classement scratch Hommes et Femmes et les premiers de chaque catégorie Hommes et Femmes.

Duo de la Comballe 13 Km :

Les 3 premiers duo Hommes, Femmes et Mixtes.

Course Nature La Ronde des Bois 8 Km :

Les 3 premiers du classement scratch Hommes et Femmes et les premiers de chaque catégorie Hommes et Femmes.

b - Récompenses

Pour l'ensemble des courses Produits locaux, lots sportifs, coupes à tous les récompensés sur les podiums.

Scratch Hommes et Femmes 25 Km : Primes (100/80/50€).

Scratch Hommes et Femmes Solo 13 Km : Primes (80/50/30€).

Scratch Hommes et Femmes 8 Km : Primes (60/40/20€).

C - Remise des récompenses

La remise des récompenses se déroulera à partir de 12h00 à la Comballe.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses. Un coureur ne pourra être récompensé qu'une seule fois (pas de cumul).

7 - Ravitaillements

a - sur le parcours

Trail de la Pierre Plantée 25 Km Postes de ravitaillement aux Km 5 / 12 / 17 / 21

Trail 13 Km Solo et Duo Postes de ravitaillement Km 6 et Km 10

Course Nature 8 Km un poste de ravitaillement Km 5

b - à l'arrivée

Ravitaillement solide et liquide.

8- Sécurité et secours

L'assistance médicale sera assurée par les Ambulances BENEFICE.

Tout participant se doit de signaler un coureur en difficulté au signaleur le plus proche.

Les concurrents se doivent assistance et entraide.

9 - Animaux de compagnie

Pour des raisons de sécurité, de confort des participants et de respect de l'environnement, la participation à la course avec un chien est strictement interdite.

Aucun chien, tenu en laisse ou non, n'est autorisé sur le parcours pendant toute la durée de l'événement, que ce soit en compétition ou en accompagnement.

Les participants sont priés de respecter cette consigne pour éviter tout risque d'accident ou d'incident pouvant nuire à la sécurité de chacun ainsi qu'au bon déroulement de la course. Tout participant contrevenant à cette règle pourra être disqualifié immédiatement.

10 - Droit à l'image

Par son engagement, tout coureur autorise l'organisateur ainsi que ses ayant droits, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquels il pourrait apparaître.

Les participants reconnaissent à l'organisation La Ronde des Bois et à ses partenaires le droit de pratiquer toutes formes de publicité et plus largement toutes formes de promotion en exploitant le nom et l'image, sans rémunération ni indemnité.

11 - Abandon

En cas d'abandon, un coureur doit obligatoirement prévenir un signaleur ou un responsable (du poste de secours, de ravitaillement ou de contrôle) le plus proche et restituer son dossard.

12 - Force majeure

En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, Monsieur PASTION Alain Directeur de course se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve.

13 - Acceptation du Règlement

En acquittant son inscription :

Chaque concurrent confirme avoir parfaite connaissance du règlement de la course et l'accepte sans réserve.